

Modalités d'accueil – Mercredis 2020-21

Accueil de loisirs



Mises à jour suivant le protocole du 30 octobre 2020

Dans ce contexte de lutte contre la propagation du virus Covid-19, nous continuons à adapter nos conditions d'accueil. **Notre but reste toujours le bien-être de votre enfant, et nous nous engageons à veiller à sa sécurité, mais également à lui offrir un cadre d'accueil le plus agréable possible.**

Avant son premier jour de retour à l'AEJ, nous vous invitons à partager avec votre enfant ces modalités, afin qu'il puisse prendre au plus vite ses repères et apprécier les activités qui lui seront proposées.

Chaque matin, avant d'emmener votre enfant à l'AEJ, il vous est demandé de vérifier sa température et, en cas d'une température > à 38°, de ne pas mettre votre enfant en collectivité. Si votre enfant, ou l'un de ses proches, est testé positif au COVID ou présente des symptômes évoquant celle-ci, merci de nous prévenir rapidement et de ne pas emmener votre enfant.

Si jamais un enfant présentait des symptômes durant l'accueil, nous pourrions l'isoler dans une pièce adéquate.

ENFIN, LE PORT DU MASQUE DEVIENT OBLIGATOIRE A PARTIR DU CP.

Merci de prévoir dans un sac, au nom de votre enfant

- une GOURDE D'EAU
- son goûter
- une tenue chaude pour l'intérieur comme l'extérieur.
- le doudou et un change complet pour les plus petits
- Un masque par 1/2j de présence pour les enfants à partir du CP

Horaires d'accueil : amplitude d'ouverture → 7h30 à 18h

Accueil du matin : jusqu'à 9h30 / Accueil du soir : à partir de 16h30

Horaires d'accueil à la ½ j. avec repas : jusqu'à 14h (matin) OU à partir de 11h45 (a.m)

Horaires d'accueil à la ½ j. sans repas : jusqu'à 12h15 (matin) OU à partir de 13h15

Capacité maximale d'accueil : 80 enfants dont 30 enfants de moins de 6 ans

Lieux d'accueil : les enfants sont regroupés selon l'école dans laquelle ils sont durant l'année pour éviter le brassage. Les groupes seront réduits à une quinzaine d'enfants maximums dans des espaces suffisamment grands pour permettre une distanciation efficace entre eux. En voici la répartition :

Bâtiment principal (AEJ/garderie) : les enfants des **écoles de St Aupre** et **St Nicolas de Macherin** qui seront répartis, selon leur nombre et ce dès l'arrivée, dans 2 espaces distincts. L'entrée se fera par la porte côté placette. Ils auront la cours de récréation de l'école élémentaire comme espace extérieur.

Le réfectoire (cantine) & **la salle duo** (étage bât principal) : les enfants de **l'école élémentaire de St Etienne de Crossey** qui seront répartis, selon leur nombre et ce dès le matin, en 2 ou 3 groupes. L'entrée se fera par le portillon côté parking. Ils auront la placette (salle duo) et l'espace « plaine de jeux » comme espace extérieur.

La bibliothèque (dans l'enceinte de l'école maternelle) : les enfants de **l'école maternelle de St Etienne de Crossey**. L'entrée se fera par le portillon de l'école maternelle. Ils auront la cours de récréation de l'école maternelle comme espace extérieur.

La salle polyvalente de l'école élémentaire : les enfants des autres écoles dont ceux scolarisés dans les écoles privés. L'entrée se fera par le portillon de l'école maternelle. Ils auront la cours de récréation de l'école élémentaire (espace distinct de ceux de St Aupre et St Nicolas) comme espace extérieur.

Dans chaque espace, 1 ou 2 animateurs accueilleront vos enfants.

En aucun cas, les différents groupes ne pourront se croiser librement dans l'AEJ, occupant des espaces clos et bien différenciés.

Sauf exception, les responsables légaux ne sont toujours pas autorisés à accéder aux locaux. Aussi nous vous demanderons de sonner aux portillons pour déposer et récupérer votre enfant. Un animateur viendra alors à votre rencontre. A ce moment-là, nous vous demandons de porter votre masque et de garder vos distances car vous pourriez être plusieurs familles à attendre.

En cas d'accès exceptionnel, il vous sera demandé de vous laver les mains, de porter un masque et de respecter une distanciation physique d'au moins 1 mètre.

Restauration

Des repas **chauds ou pique-nique** seront fournis aux enfants.

Tous les enfants resteront dans leur espace principal pour déjeuner.

Pour information : les différents lieux d'accueil sont nettoyés avec précaution au moins 1 fois par jour ET aérés régulièrement tout au long de la journée (toutes les 2h à minima).

Activités

Le programme d'activité pour la période à venir va être pensé de manière à privilégier les petits groupes et les animations autorisant la levée du masque comme les activités sportives en extérieur.

Concernant le matériel mis à disposition, il sera commun à un même groupe mais ne transitera pas d'un groupe à un autre durant une même journée.

Sieste

Un espace sieste sera organisé dans chaque bâtiment afin de permettre aux enfants de se reposer. Nous nous efforcerons de rendre ces espaces le plus propice au calme malgré les contraintes qui nous incombent.

Rôle de l'animateur : *Le port du masque est obligatoire pour les animateurs.*

L'animateur, comme il le fait depuis la reprise d'activité, aura la responsabilité de :

- veiller à l'éducation aux gestes barrière des enfants pour la protection de tous. Ils seront garants, notamment, du lavage des mains à tous les moments préconisés par le protocole.
- assurer la désinfection selon les exigences des protocoles en cours
- **mais aussi, et c'est tout aussi important, de proposer un temps d'activité stimulant pour vos enfants**

